

## PREVENTION DU RISQUE COVID

# REAGIR EN CAS DE CONTAMINATION D'UN AGENT

### PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**NB : Les conseils proposés sont établis en l'état actuel des connaissances scientifiques et légales, ils ne soustraient pas l'Autorité Territoriale à l'obligation d'évaluer les risques professionnels et mettre en place des mesures de prévention.**

## CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

- **En l'absence de signes de gravité, demander à la personne de contacter son médecin.** Organiser son retour à domicile en privilégiant son véhicule personnel et en évitant les transports en commun (lui fournir sinon un masque chirurgical).
- **En cas de signe de gravité (détresse respiratoire...), appeler le SAMU :** composer le 15 en étant suffisamment proche de la personne afin de permettre au médecin de lui parler. Présenter en quelques mots la situation, donner son numéro de téléphone, préciser la localisation. Suivre les indications de l'assistant de régulation. Le cas échéant, organiser l'accueil des secours, rester à proximité de la personne le temps que les secours arrivent. Rappeler le SAMU en cas d'éléments nouveaux importants.
- **Prendre contact avec le service de médecine préventive** après la prise en charge de la personne présentant des symptômes. Nettoyer et désinfecter le poste de travail de l'agent. Faire réaliser un test antigénique ou RT-PCR sans ordonnance.
- **Éviter le contact avec les personnes fragiles**
- **Favoriser le télétravail.**

L'agent ne sera plus contacté par l'Assurance maladie dans le cadre du « contact tracing ». L'isolement n'est plus requis pour les personnes qui présentent des symptômes et sont dans l'attente du résultat du test ou qui sont positives à la Covid-19 depuis le 1er février 2023.

## CE QUE VOUS NE POUVEZ PAS FAIRE

---

- **Établir un fichier des personnes contaminées et des cas contact.** Seules les autorités de santé peuvent le faire.

## CONTACTS

---

[medecine@cdg22.fr](mailto:medecine@cdg22.fr) Tél : 02 96 58 63 97 / 02 96 58 63 99  
[prevention@cdg22.fr](mailto:prevention@cdg22.fr) Tél : 02 96 58 24 83 / 02 96 58 63 96